



- 1- Dépenser moins, c'est possible
- 2- Accompagner l'effort de solidarité
- 3- Créer des équipements pour tous

"Plélan-le-Grand, savourons l'instant", c'est le slogan choisi cette année pour la carte de vœux de la commune. C'est un clin d'œil à "Tout le monde danse" une manifestation - qui à lieu depuis 2 années en juillet - que nous aimons bien et que nous avons fait le choix de soutenir. Mais c'est aussi et surtout une invitation -non pas à danser- mais à cultiver notre optimisme. Un optimisme lucide qui nous permet d'envisager les problèmes sans sombrer dans la morosité ambiante, tout en ayant à l'esprit que la marche de manoeuvre des collectivités est de plus en plus étroite.

Ce n'est pas de notre fait, la politique de réduction du déficit public se répercute directement sur les dotations aux collectivités (qui représentent 30% du budget de la commune) tandis que la réforme des collectivités et les faibles prévisions de croissance nous donnent très peu de flexibilité budgétaire.

1- Dépenser moins, c'est possible

En période de budgets contraints comment réaliser nos objectifs sans rogner sur la qualité du service public ? En optimisant nos dépenses. En essayant de faire plus, tout en dépensant moins. Cela exige la mise en place de nouveaux dispositifs ainsi parfois que le changement de certaines de nos habitudes. Panorama des mesures prises pour alléger les dépenses de la commune.

Sur les bâtiments publics

Sur les bâtiments neufs tout d'abord. Depuis le début de mandat nous essayons à la fois de diminuer l'impact environnemental de nos bâtiments en utilisant des matériaux sains ou en faisant appel aux énergies renouvelables, mais aussi et surtout d'abaisser la facture énergétique. C'est le cas pour ce restaurant municipal ou pour le nouveau cinéma et nous suivrons ce même principe pour les constructions à venir.

Les bâtiments les plus anciens sont aussi concernés puisque nous avons renforcé l'isolation (Mairie, complexe sportif) et installé des régulateurs et des programmeurs sur l'ensemble des systèmes de chauffage. Par ailleurs nous mettons en place un dispositif de

suivi et de contrôle afin d'évaluer régulièrement la consommation énergétique de l'ensemble de ces bâtiments.

Sur les achats

C'est un domaine un peu technique, mais nous avons mis en place des outils pour rationaliser nos achats, négocier au mieux nos emprunts et développer la prospective financière et être en relation avec les collectivités, l'Etat, les structures pouvant subventionner nos projets. Nous allons d'ailleurs encore prolonger cette action en créant un groupe de travail dont l'objectif sera principalement d'étudier l'adéquation des dépenses et des besoins.

Sur l'éclairage public

Une mise aux normes des armoires électriques de la ville, en cours de réalisation, sera l'occasion de mettre en place des horloges astronomiques qui permettront d'homogénéiser l'allumage et l'extinction de l'éclairage public. En clair, nous pourrons bientôt piloter les horaires d'allumage en fonction des saisons et programmer des plages d'extinction nocturnes. Cela se fera progressivement, dès le printemps, le temps de trouver l'équilibre le plus adéquat. Mais au final c'est près de 20 000 € annuels qui pourront être économisé par la commune.

Avec les agents

Investir dans la formation du personnel et dans la prévention des risques au travail ce n'est pas non plus un luxe mais un moyen efficace à moyen terme et long terme d'améliorer les conditions de travail. Nous nous sommes donc engagés à développer la formations des agents, à l'adapter aux besoins de la collectivité tout en valorisant le volet hygiène et sécurité et la prise en compte du handicap au travail.

2- Accompagner l'effort de solidarité

Autour de services

Dans un contexte d'instabilité économique, les écarts entre les revenus et les situations des uns et des autres ont tendance à se creuser. Il est peut-être nécessaire dans ces conditions de rappeler le rôle du CCAS qui peut parfois apporter des réponses à un problème de financement, de logement ou d'isolement. N'ayez aucune gêne à franchir les portes de la mairie : le dialogue et l'accompagnement sont bien souvent les clés qui déverrouillent les situations difficiles.

Autour de rencontres citoyennes

L'agenda 21 est aussi au cœur des problèmes de solidarité. En février dernier a eu lieu le Forum citoyen Agenda 21 qui a réuni beaucoup d'entre vous. Il s'agissait de trouver ensemble des solutions pour améliorer la vie quotidienne des habitants. Les propositions qui ont été faites lors de ces ateliers ont été regroupées sous 39 fiches actions. Elles seront priorisées en cours d'années avec à chaque fois un élu référent. Vous pourrez suivre l'avancée des projets à l'intérieur des prochains Plélan-Mag?

En cas de risques majeurs

Enfin, mieux vaut prévenir que guérir. En cas d'événements imprévus que ce soit une tempête, une pollution de grande ampleur, une rupture de canalisation de gaz, il faut agir vite et de façon efficace. Nous avons donc mis en place un Plan de Sauvegarde à l'échelle communale de manière à recenser les risques possibles pour la commune et les réponses à y apporter. Un livret explicatif sera délivré à chaque plélanais courant de l'année afin de vous informer au mieux de ce dispositif.

3 - Créer des équipements pour tous

Nous n'avons pas à Plélan, à rougir de la qualité de nos équipements. Bien sûr, ce n'est pas suffisant, certains locaux sont parfois vétustes ou exigus, mais contenter toutes les demandes seraient se condamner à ne jamais agir.

Cinéma

En octobre dernier nous inaugurons le nouveau cinéma l'Hermine. Bravo à la Communauté de communes, aux services et aux adjoints de Plélan qui ont travaillé sur le projet. L'équipement semble avoir répondu, au-delà de nos espérances à l'attente des Plélanais (Sur la période de septembre à décembre la cinéma à enregistré 7171 entrée payantes, soit une augmentation de 135% par rapport à l'année précédente, sur la même période). Bravo aussi à l'association l'Hermine qui a su relever le défi de faire fonctionner ce nouvel outil en enrichissant encore un peu plus l'offre de programmation.

Plateau sportif

Nous l'avons déjà évoqué l'année dernière et même si cela a pris plus de temps que prévu, le plateau multi-sports viendra se poser cette année dans l'enceinte du vélodrome. Rappelons que ce projet a été initié par le Conseil Municipal des jeunes qui souhaitait mettre à la disposition de la population un équipement à la fois polyvalent, rassembleur et sécurisant. Ce sera bientôt chose faites.

Parcours santé Trégu

C'était une de nos promesses de mandat : la réalisation d'un parcours sportif au bord de l'étang de Trégu. Une manière de valoriser un site et de créer de la convivialité. Mes adjoints ont commencé à réfléchir sur l'art la manière de faire cohabiter des activités différentes pour que le jogger du dimanche y trouve son compte tout comme l'amateur de canne à pêche.

Piscine

Depuis quelques années, l'ouverture de la piscine municipale est compromise à chaque période estivale. L'équipement est vétuste, son entretien est coûteux et mobilise le temps de plusieurs agents. A ce jour, nous n'avons pas encore de solutions...

Travaux rue de Montfort

Les travaux vont consister principalement en l'élargissement d'un trottoir et donc la réduction de la voie de circulation, la création d'un plateau avec dépose minute au niveau de l'école primaire, le réaménagement du carrefour rue de la Forêt. L'objectif est bien de sécuriser l'accès aux écoles publiques. Les travaux d'une durée de 4 semaines commenceront pendant les vacances de février.

Ecole mat

De plus en plus de couples font le choix de s'installer à Plélan et l'école maternelle "Les Mains vertes" commence à subir l'augmentation de ses effectifs. C'est pourquoi nous avons lancé une consultation afin de proposer une classe supplémentaire pour s'ajouter aux 4 classes existantes ainsi que le réaménagement de l'existant afin d'assurer un meilleur confort aux enfants et aux équipes pédagogiques. La consultation est en cours.

Equipement structurant

Enfin, le choix d'un équipement structurant. Dans notre promesse de mandat nous évoquons la création d'une salle polyvalente et festive. Nous savons qu'il y a une attente de la population en ce sens, mais paradoxalement se serait manquer à notre devoir d'élus que d'honorer cette promesse. Nous avons écouté, consulté, échangé, et il est apparu que

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE - 7 JANVIER 2011

l'urgence est sans doute ailleurs. Il nous paraît aujourd'hui opportun de concevoir un bâtiment qui accueillerait à la fois le pôle social et le Centre de loisirs. Le pôle social accueillerait les permanences sociales, les prestataires de service d'aide à la personne, les locaux du personnel et animateurs de l'ADSCRIP et le vestiaire social. Le centre de Loisirs resterait un espace d'accueil de l'enfance pour le mercredi et les vacances scolaires. Il serait proposé d'y adjoindre un local jeune, les locaux de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et permettre l'accueil périscolaire. C'est un projet ambitieux, mais aussi une nécessité. Nous estimons pour le moment son coût à 1,6 M d'euros (pour comparer le budget d'investissement 2011 représentait 2,56 M d'euros). Les travaux seraient engagés au plus tôt au deuxième trimestre 2013.

Meilleurs vœux à tous !